

COMMISSION FEMININES

Réunion du mardi 8 Octobre 2019

Président : Jacques Issartel

Présent : Thierry Truwant

Boite mail officielle : feminines@isere.ff.fr

COURRIERS : VOUREY-SPORT, FC ECHIROLLES.

U 18 A 8

Vourey Sport : suite à votre question de la rencontre non jouée du 28 septembre 2019, la réponse se trouve dans le PV N° 453 : Tout Match non joué sera considéré comme perdu report non autorisé.

ABBAYE : Merci au club de renseigner la commission sur les prévisions vis-à-vis de l'engagement de son équipe.

Féminine Seniors A 8

Merci au club de **Fontaine (7 licences)** de renseigner la commission sur les prévisions vis-à-vis de l'engagement de son équipe.

RAPPEL :

La commission rappelle que les courriers **FEMININES** doivent être envoyés à la commission **FEMININES** et non à la **SPORTIVE** !

Pour faciliter le travail de lecture il est nécessaire d'indiquer
Systématiquement :

La Catégorie, la Poule et la Journée !!!

INFORMATION : les réunions ci-dessous sont également ouvertes aux équipes féminines donc votre participation est la bienvenue quelle que soit la réunion que vous choisirez !

Les éducateurs et les dirigeants de toutes les équipes U15 et U18 jouant dans le District de l'Isère sont conviés aux dates ci-dessous à la réunion annuelle de début de saison

Secteur Grenoble –Fontaine

Le Jeudi 10 octobre à 19h au DISTRICT de l'Isère

Secteur Bièvre Valloire

Le vendredi 11 octobre à 19h à PISIEU (club de Collines) salle des fêtes

Secteur St Marcellin – Voiron

Le lundi 14 octobre à 19h à OYEU (1201 route du lac 38690 Oyeu)

Secteur Basse Isère

Le vendredi 18 octobre à 19h à CHARVIEU CHAVAGNEUX (club house au siège à côté du stade)

Secteur Pontcharra – LA Mure

Le lundi 21 octobre à 19h à ST ISMIER (club de Manival) au club house du siège à côté du stade)

Toujours d'Actualité

- ✚ La dérogation pour permettre à 3 U16 et 3 U17 d'évoluer en seniors est reconduite pour l'année 2019 / 2020 avec l'accord du médecin fédéral
- ✚ Les catégories d'âge paru sur le site du district ne concerne que les U 18 à 11
L'article 5 précise pour les U 18 jouant à 8, dans cette catégorie, il est toujours possible de faire jouer des U14, U15, U16, U17 et U18
- ✚ Depuis l'Assemblée Fédérale de juin 2019, les U16F peuvent jouer en U15G
- ✚ lors des rencontres de coupe ou de championnat le port des boucles D'oreilles et des piercings même strappées est strictement interdit

De même que le port d'un couvre-chef (circulaire 4.02 juillet 2014)

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires.

Le Président
J. Issartel
06 34 87 23 55